



VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

38 POSTES - 26 MISSIONS PROPOSÉES

ACCOMPAGNER *et* FAIRE GRANDIR

SIÈGE SOCIAL

Parc du Pont Royal - Bâtiment G
251 avenue du Bois - CS 12504
59831 Lambersart Cedex

03 20 06 77 50 - contact@lasauvegardedunord.fr



La Sauvegarde du Nord



@lasauvegardedunord



La Sauvegarde du Nord

SOMMAIRE

- 04 LA SAUVEGARDE DU NORD
- 05 LE SERVICE CIVIQUE
- 06 DÉROULEMENT D'UNE MISSION
- 07 QUI PEUT S'ENGAGER ?
- 07 J'AGIS : JE POSTULE

LA SAUVEGARDE DU NORD

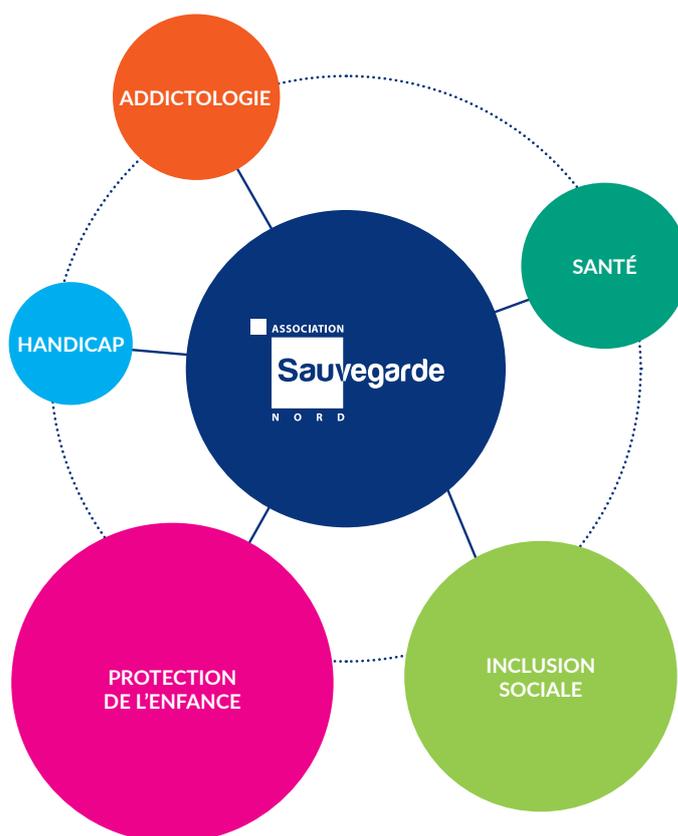
ACCOMPAGNER ET FAIRE GRANDIR



Depuis 1957, La Sauvegarde du Nord accueille et accompagne des enfants, des adolescent-e-s, des jeunes en difficultés psychiques, psychologiques, scolaires, familiales ou sociales, des adultes éloigné-e-s de l'emploi, des familles et des personnes en grande précarité.

La Sauvegarde du Nord se mobilise pour la création et l'animation de dispositifs adaptés mettant en œuvre des actions sociales, pédagogiques, éducatives, thérapeutiques et d'insertion professionnelle.

Elle porte aujourd'hui **5 champs d'expertise** :



CHIFFRES CLÉS

128
SERVICES

1 790
PROFESSIONNEL·LE·S

41 046
PERSONNES ACCUEILLIES
OU ACCOMPAGNÉES

144
BÉNÉVOLES

Le Service Civique est un dispositif français **créé en 2010** pour encourager **l'engagement citoyen**.

L'engagement de service civique est un **engagement volontaire de 6 à 12 mois** proposant des missions d'intérêt général ouvertes à **tou-te-s les jeunes de 16 à 25 ans** (élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap), sans condition de diplôme.



Il permet de :

- ▶ **Vivre une expérience de mixité sociale** au contact de publics et d'autres volontaires issus d'horizons diversifiés,
- ▶ **Profiter d'un nouveau cadre d'engagement** dans lequel les jeunes pourront mûrir, gagner en confiance en eux/elles, en compétences et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel,
- ▶ **Compléter l'action des salarié-e-s**, stagiaires ou bénévoles de l'organisme au sein duquel la mission est effectuée.

Il n'y a pas de compétences particulières ou d'expérience professionnelle requises : le seul critère de sélection se base sur le **savoir-être** et la **motivation** !

Le Service Civique peut être effectué dans **9 grands domaines** :



À SAVOIR

- ▶ Un-e jeune ne peut faire qu'**un seul Service Civique au cours de sa vie**.
- ▶ Une mission de Service Civique n'est pas un emploi salarié, ni du bénévolat, ni un stage. C'est une **collaboration** entre le/la volontaire et l'organisme d'accueil.

DÉROULEMENT D'UNE MISSION

LA MISSION

- ▶ Engagement volontaire d'une durée de **8 mois** à partir de la rentrée 2024 (de septembre à novembre) dans un des établissements de l'Association répartis sur tout le territoire du Nord pour y accomplir une mission d'intérêt général.
- ▶ Réalisation d'**actions d'éducation, de sensibilisation et d'accompagnement** à destination des publics accueillis à La Sauvegarde du Nord.
- ▶ **24 à 28 heures par semaine** réalisées sur 4 jours (1 jour libre par semaine à déterminer avec l'établissement d'accueil).

LES MODALITÉS

Au sein de son organisme d'accueil, le/la volontaire bénéficie d'un-e **tuteur·ice attitré·e** :

- ▶ Encadrement et accompagnement dans les missions
- ▶ Accompagnement dans le projet d'avenir du/de la jeune : reprise d'études, recherche d'emploi...

Le/la volontaire participe à une **journée d'accueil** au début de la mission ainsi qu'à plusieurs **journées de « formation civique et citoyenne »**, dont le PSC1 (premiers secours).

INDEMNISATION

Indemnité de base versée au volontaire par l'État

504,98 €
nets par mois

Prestation en nature ou en espèce (titres repas, indemnités...) versée par l'organisme d'accueil

114,85 €
nets par mois

Majoration de l'indemnité :

- si le/la volontaire est bénéficiaire du RSA ou appartient à un foyer bénéficiaire du RSA*
- s'il/elle est titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5^{ème} échelon et au delà**

114,95 €
nets par mois

* Majoration attribuée sur présentation d'une attestation de RSA datant de moins de 3 mois

** Uniquement pour les volontaires qui poursuivent leurs études en même temps que leur mission. Majoration attribuée sur présentation d'un justificatif de bourse de l'enseignement supérieur de 5^{ème} ou 6^{ème} échelon au titre de l'année universitaire en cours

- + **Pass régional Solidari'TER : 75% de réduction** sur les trajets en TER en région (dossier en ligne).
- + Une **protection sociale** est assurée pour le/la volontaire.
- + **Congés accordés : 2 jours par mois** (à poser librement, en accord avec le/la tuteur·ice).

QUI PEUT S'ENGAGER ?

- 1** **ÊTRE ÂGÉ·E DE 16 À 25 ANS**
(jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap)
- 2** **Posséder la nationalité française**
OU celle d'un état membre de l'Union Européenne ou de l'espace économique européen
OU justifier d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an et être détenteur·trice d'une carte de séjour*
- 3** Pas de condition en termes de diplôme ou d'expérience professionnelle préalable
▶ **savoir-être et motivation comptent avant tout !**
- 4** Avoir un **casier judiciaire vierge**

*Il faut posséder l'un des documents suivants :

- Une carte de séjour temporaire portant la mention « scientifique »,
- Une carte de séjour temporaire portant la mention « profession artistique et culturelle »,
- Une carte de séjour temporaire autorisant l'exercice d'une activité professionnelle, sauf s'agissant des saisonniers,
- Une carte de séjour temporaire portant la mention « vie privée et familiale », sauf dans le cas où elle est liée à un problème de santé,
- Une carte de résident portant la mention « résident de longue durée-CE »
- Une carte de séjour résident

J'AGIS : JE POSTULE

Tu souhaites t'engager dans un Service Civique à La Sauvegarde du Nord ?

Tu es dynamique, ouvert·e, curieux·euse de découvrir notre univers et prêt·e à te mobiliser à nos côtés pour le bien des plus démunis·es ?

Tu peux retrouver toutes nos missions proposées sur l'ensemble du département du Nord à cette adresse :

WWW.LASAUVEGARDEDUNORD.FR/SERVICE-CIVIQUE

36 PLACES SONT À POURVOIR,
ALORS N'HÉSITE PAS À PROPOSER TA CANDIDATURE !



■ Addictologie ■ Handicap ■ Inclusion Sociale ■ Protection de l'enfance ■ Santé

Parc du Pont Royal - Bâtiment G
251 avenue du Bois - CS 12504
59831 Lambersart Cedex

Tél : 03 20 06 77 50

www.lasauvegardedunord.fr